

RÉSOLUTION XIII – REPUBLIQUE DU MOZAMBIQUE

THÈME : DROITS POLITIQUES ET SOCIAUX

CONCERNE : L'INITIATIVE POUR UNE MEILLEURE ÉDUCATION SCOLAIRE POUR LE MOZAMBIQUE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,

- Regrette qu'au Mozambique 41,2% des adultes n'ont pas ou ont une éducation scolaire très mauvais ; cela signifie environ 12,2 millions de personnes,
- Inquiet qu' en raison d'une mauvaise éducation, le contact sexuel non protégé, les seringues sales et les transfusions sanguines dangereuses, la propagation des maladies dangereuses (comme le SIDA, le choléra, etc.) ne peut pas être arrêtées. Aujourd'hui, 12,3% des adultes au Mozambique sont séropositifs ; également en raison du niveau d'éducation insuffisant,
- Constate que pour notre État, le problème de la mauvaise éducation n'est pas le seul. Le Mozambique doit aussi lutter contre d'autres gros problèmes, le chômage et le manque d'eau potable,
- Souligne que l'amélioration de l'éducation peut contribuer à la solution de nombreux autres problèmes,
- Soutien l'échange d'enseignants de pays dotés de bons systèmes éducatifs avec ceux de pays avec un systèmes d'éducation inadéquats, pour améliorer l'éducation de la population en général. Sous la direction de l'UNICEF, les objectifs sont de sensibiliser les enseignants locaux aux méthodes d'enseignement, ainsi que d'intensifier la construction des écoles,
- Encourage les pays impliqués à promouvoir l'échange à travers des points de crédit pour la formation des enseignants,
- Décide d'établir un système d'échange d'enseignants de pays avec la même langue maternelle / langue officielle. Après chaque cycle de 3 ans il faudra effectuer une évaluation et un changement d'enseignants.

Le texte allemand fait foi.